



بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 4423

Vendredi 29 Août 2008

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 3 324.46

(Indice de Capitalisation Base 1 000 le 31/12/97)

Variation du Jour : + 1,06%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 27,18%

INDICE BVMT : 2 325.74

(Base 465.77 le 31/03/98)

Variation du Jour : + 0,31%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 20,08%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	2250,18	1,60%	35,80%
8300	INDICE DES BANQUES	2079,32	1,91%	27,16%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	3598,18	0,17%	89,92%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	2579,44	0,79%	30,96%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	1992,64	-1,37%	6,07%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	1856,96	-1,25%	107,43%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1025,22	2,50%	24,70%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	982,08	2,68%	27,25%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	1695,45	1,28%	14,91%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	10	5,600	17-04-2008	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	126,000	126,000	127,000	129,000	126,000		
2	1	0,575	20-06-2008	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	13,250	13,250	13,200	13,350	13,100		
3	1	0,050	06-08-2007	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	4,590	4,590	4,500	4,590	4,500		
4	20	1,800	25-06-2008	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	31,490	31,000	31,600	31,600	31,000		
5	1	0,300	07-05-2008	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	5,320	5,320	5,310	5,320	5,300		
6	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	13,700	13,700	14,110	14,110	13,700		
7	10	1,000	12-06-2008	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	41,000	41,000	41,490	41,500	40,400		
8	5	0,600	04-06-2008	BH - Banque de l'Habitat	35,500	35,500	35,250	35,500	35,000		
9	5	0,750	12-06-2008	TL - Tunisie Leasing	29,700	29,700	29,600	29,700	29,400		
10	10	2,900	20-06-2008	BT - Banque de Tunisie	119,000	119,000	118,000	119,000	117,000		
11	5	0,400	26-06-2008	STB - Société Tunisienne de Banque	8,960	8,960	9,470	9,470	8,960	H	9,470
12	5	0,400	16-06-2008	BNA - Banque Nationale Agricole	8,290	8,290	8,660	8,660	8,290		
13	1	0,170	03-06-2008	ATB - Arab Tunisian Bank	7,850	7,800	7,950	8,000	7,800		
14	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	11,990	12,300	12,330	12,340	12,000		
15	5	1,250	16-06-2008	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	26,000	26,000	26,000	26,000	26,000		
16	5	0,700	12-06-2008	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	11,880	11,880	12,000	12,000	11,880		
17	5	0,750	08-05-2008	CIL - Compagnie Internationale de leasing	24,150	24,150	23,950	24,150	23,950		
18	1	0,150	04-06-2008	ATL - Arab Tunisian Lease	4,520	4,650	4,780	4,790	4,650	H	4,790
19	10	1,000	09-07-2001	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	97,000	97,000	93,000	97,000	92,990		
20	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	43,900	43,310	44,000	44,500	43,310		
21	10	1,000	15-08-2006	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	16,000	15,900	15,800	15,980	15,550		
22	10	0,600	01-09-2003	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	19,600	19,520	19,500	19,520	19,400		
23	1	0,110	07-07-2008	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,800	1,800	1,850	1,850	1,800		
24	1	0,110	18-07-2008	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	1,880					H	1,960
25	5	0,600	15-07-2008	ELECTROSTAR	8,400	8,500	8,430	8,500	8,430		
26	5	0,600	11-07-2007	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	15,380	15,380	15,000	15,380	14,950		
27	5	0,700	13-06-2008	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	15,650	15,650	15,700	15,700	15,300		
28	1	0,500	30-06-2004	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	4,040	4,200	4,280	4,280	3,960	H	4,280
29	1	0,150	06-06-2008	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	3,260	3,260	3,260	3,260	3,210		
30	1	0,300	10-06-2008	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	15,010	15,010	14,790	15,010	14,700		
31	1	0,110	09-07-2008	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	2,280	2,280	2,190	2,280	2,190		
32	5	0,350	15-04-2008	EL WIFACK Leasing	7,500	7,500	7,280	7,500	7,200		
33	1	0,240	02-06-2008	Société ESSOUKNA	4,280	4,280	4,240	4,280	4,240		
34	1	0,250	09-06-2008	ADWYA - Société Adwya	8,000	8,000	7,780	8,000	7,770		
35	1	0,220	20-06-2008	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	6,700	6,700	6,830	6,830	6,590		
36	1	0,800	16-06-2008	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	11,990	11,990	11,810	11,990	11,800		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
37	25	10,500	24-06-2008	Air Liquide Tunisie	228,990	228,990	229,000		
38	5	1,200	16-05-2008	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	44,260			H	45,580
39	10	1,500	04-04-2008	Placements de Tunisie - SICAF	36,090				
40	10	0,650	16-07-1996	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia	4,610				
41	5	2,000	02-05-2008	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	58,820	59,000	59,000		
42	10	3,500	30-04-2008	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	57,500				
43	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	4,200				
44	10	1,200	27-06-2008	AMEN BANK	33,000	33,210	33,200		
45	10	2,250	14-05-2007	ALKIMIA - Société Chimique	42,950	44,230	44,230		
46	10	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	2,530	2,460	2,460		
47	1			PGH - Poulina Group Holding	7,800	7,800	7,910		
48	10	0,600	01-07-2004	TJL - Attijari Leasing	12,660			B	12,290
49	5	0,650	24-07-2008	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	13,100	13,100	13,100		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX : Comité des indices boursiers du 22/12/2005. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

NB : SOMOCER à procédé depuis le 06 septembre 2006 à la réduction de la valeur nominale de 5 dinars à 1 dinar.

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 52 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
50	5			SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba	8,330	8,330	8,330		

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS	DERNIERE ECHANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURS *	RESERVATION	
								INDICATEUR	SEUIL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - B T A									
51	BTA 10ANS 6,5% MARS 2009	V. F. : 1 000 Dinars	B0309	10-03-2009					100,500
52	BTA 10ANS 6,75% AVRIL 2010	V. F. : 1 000 Dinars	B0410	12-04-2010					101,970
53	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014					109,500
54	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014					105,900
55	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	08-02-2015					103,280
56	BTA 6ANS 6% MARS 2012	V. F. : 1 000 Dinars	B0312	15-03-2012					100,000
57	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013					99,800
58	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016					52,320
59	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022					98,200
60	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017					101,000
LES EMPRUNTS									
61	BTE	EO BTEI 2004 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 25/06	OBTE	25-06-2011	25-06-2008				100,000
62	ATTIJARI BANK	OCA ATTIJARI BANK 2006 Sans IF à 4,82% j. 18/01	OCTJ6	18-01-2012	18-01-2008				100,000
63	BIAT	EO BIAT 2002 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 10/12	OBIA2	09-12-2009	09-12-2007				99,300
64	BH	EO BH1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/12	OBHI	31-12-2008	31-12-2007				99,000
65		EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12	BH7S	07-12-2014					100,000
66	TUNISIE	EO TUNISIE LEASING 2003/1 5ans AP à 7,4% j. 30/01	OTS31	30-01-2009	30-01-2008				100,760
67	LEASING	EO TUNISIE LEASING 2004/1 5ans AP à 7,4% j. 30/04	OTS41	30-04-2009	30-04-2008				100,000
68		EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	TS42F	31-03-2010	31-03-2008				100,000
69		EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,4% j. 31/03	TS42V	31-03-2010	31-03-2008				100,000
70		EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à 7% j. 28/10	TSS1F	28-10-2010	28-10-2007				100,000
71		EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à TMM+1,4% j. 28/10	TSS1V	28-10-2010	28-10-2007				100,000
72		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP à 6,5% j. 15/11	TS61F	15-11-2011	15-11-2007				98,800
73		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP TMM+1,0% j. 15/11	TS61V	15-11-2011	15-11-2007				100,000
74		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP à 7% j. 31/07	TS7F	31-07-2012	31-07-2008				99,800
75		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP TMM+1,375% j. 31/07	TS7V	31-07-2012	31-07-2008				100,000
76		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP à 6,5% j. 27/12	TL71F	27-12-2012					100,000
77		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP TMM+1,0% j. 27/12	TL71V	27-12-2012					100,000
78		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP à 6,5% j. 28/01	TL72F	28-01-2013					99,520
79		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP TMM+1,0% j. 28/01	TL72V	28-01-2013					100,000
80		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP à 6,5% j. 30/06	TL81F	30-06-2013					99,500
81		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP TMM+1,0% j. 30/06	TL81V	30-06-2013					100,000
82	UBCI	EO UBCI 2001 7ans IF à TMM+0,75% j. 31/12	OUBCI	31-12-2008	31-12-2007				100,000
83	STB	EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	STB8B	15-05-2024					100,000
84		EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05	STB8C	15-05-2028					100,000
85		EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05	STB8D	15-05-2033					100,000
86	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OAB1	11-04-2012	11-04-2008				100,000
87		EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01	OAB6	29-01-2017	29-01-2008				99,340
88	ATB	EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05	ATB7A	25-05-2017	25-05-2008				100,000
89		EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05	ATB7B	25-05-2023	25-05-2008				100,000
90		EO ATB- 2007 Catégorie A 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05	ATB7C	25-05-2027	25-05-2008				100,000
91		EO ATB- 2007 Catégorie A 25ans AP à TMM+2% j. 25/05	ATB7D	25-05-2032	25-05-2008				100,000
92	C I L	EO CIL 2002/2 Tr. A 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 16 / 09	OCL2A	16-09-2009	16-09-2007				100,000
93		EO CIL 2002/2 Tr. B 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 16 / 09	OCL2B	16-09-2009	16-09-2007				100,000
94		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3F	31-03-2010	31-03-2008				98,400
95		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3V	31-03-2010	31-03-2008				100,000
96		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL31	20-10-2010	20-10-2007				100,000
97		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL32	20-10-2010	20-10-2007				100,000
98		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL41	30-09-2011	30-09-2007				100,000
99		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL42	30-09-2011	30-09-2007				100,000
100		EO CIL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	CL42F	31-03-2010	31-03-2008				99,500
101		EO CIL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03	CL42V	31-03-2010	31-03-2008				100,000
102		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 14/10	CL51F	14-10-2012	14-10-2007				98,600
103		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 14/10	CL51V	14-10-2012	14-10-2007				100,000
104		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à 6,5% j. 11/01	CL71F	11-01-2013					99,100
105		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 11/01	CL71V	11-01-2013					100,000
106		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à 6,5% j. 22/02	CL72F	22-02-2013					99,400
107		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 22/02	CL72V	22-02-2013					100,000
108	BTKD	EO BTKD 2006 5ans AP à 6,25% j. 18/12	OBTK6	18-12-2011	18-12-2007				100,000
109	ATL	EO ATL 2003 / 1 5ans AP à 7,4% j. 15/03	OAT3A	15-03-2009	15-03-2008				99,410
110		EO ATL 2003 / 1 5ans AP à TMM+1,5% j. 15/03	OAT3B	15-03-2009	15-03-2008				100,000
111		EO ATL 2004 / 1 5ans AP à 7,25% j. 16/08	OAT4F	16-08-2009	16-08-2008				100,000
112		EO ATL 2004 / 1 5ans AP à TMM+1,5% j. 16/08	OAT4V	16-08-2009	16-08-2008				100,000
113		EO ATL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	AT42F	31-03-2010	31-03-2008				100,000
114		EO ATL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03	AT42V	31-03-2010	31-03-2008				100,000
115		EO ATL 2006 / 1 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06	ATL61	15-06-2013	15-06-2008				99,720
116		EO ATL 2007-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 31/08	AT7F1	31-08-2012					98,600
117		EO ATL 2007-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 31/08	AT7V1	31-08-2012					100,000
118	MEUBLATEX	EO MEUBLATEX 2001 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXA	10-09-2009	10-09-2007				100,000
119	S.A.	EO MEUBLATEX 2001 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXB	10-09-2009	10-09-2007				100,000
120		EO MEUBLATEX 2001 Tr. C Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXC	10-09-2009	10-09-2007				100,000
121	UTL	EO UTL 2004 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 31/03	OUTL4	31-03-2012	31-03-2008				99,300
122		EO UTL 2005/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OUTL5	30-09-2012	30-09-2007				98,800
123	AMEN LEASE	EO AL 2001-1 10ans AP à 7,75% j. 29/08	OAL1B	29-08-2011	29-08-2008				98,300
124		EO AL 2001-2 7ans AP à 7,5% j. 31/12	OAL12	30-12-2008	30-12-2007				100,000
125		EO AL 2002-1 7ans AP à 7,5% j. 16/10	OAL21	15-10-2009	15-10-2007				100,000
126	EL MOURADI	EO EL MOURADI 2002 Tr. A Gar. STB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/08	OMRDA	29-08-2009	29-08-2008				100,000
127		EO EL MOURADI 2002 Tr. B Gar. UIB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/08	OMRDB	29-08-2009	29-08-2008				100,000
128	EL MAZRAA	EO EL MAZRAA 2001 7ans AP à 7,25% 2 ans de franchise j. 11/01	OMAZ1	11-01-2009	11-01-2008				98,000
129	SOTUVER	EO SOTUVER 2002 7ans IF à TMM+2% j. 20/02	OSTV2	20-02-2009	20-02-2008				100,000
130	ATTIJARI	EO GL 2001-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/12	OGL12	31-12-2008	31-12-2007				100,000
131	LEASING	EO GL 2002-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 10 / 07	OGL21	10-07-2009	10-07-2008				100,000
132		EO GL 2003-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/07	OGL31	30-07-2010	30-07-2008				100,000
133		EO GL 2003-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLAF	20-02-2011	20-02-2008				100,000
134		EO GL 2003-2 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLBV	20-02-2011	20-02-2008				100,000
135		EO GL 2004 / 1 5ans AP à 7,25% j. 12/01	OGL41	12-01-2010	12-01-2008				100,000
136	MODERN	EO ML 2001 Tr. A Gar. STB 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 21/12	OML1A	21-12-2008	21-12-2007				99,000
137	LEASING	EO ML 2001 Tr. B Gar. BNA 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 21/12	OML1B	21-12-2008	21-12-2007				99,000
138		EO ML 2001 Tr. C Gar. BH 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 21/12	OML1C	21-12-2008	21-12-2007				100,000
139	AIL	EO AIL 2005 Tr. 1 Gar. BNA 5ans AP 6,5%	OAI5A	16-08-2010	16-08-2008				100,000
140		EO AIL 2005 Tr. 2 Gar. BTKD 5ans AP 6,5%	OAI5B	16-08-2010	16-08-2008				100,000
141		EO AIL 2007 5ans AP 6,875% j.17/12	AIL7	17-12-2012					100,000

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu			DERNIERE ECHANCE	ECHANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
	VALEURS									INDICATEUR	SEUIL EN %
LES EMPRUNTS - SUITE											
166	UNION DE	EO UNIFACTOR 2008 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 14/03	OUF8F	14-03-2013		100,000					
167	FACTORING	EO UNIFACTOR 2008 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 14/03	OUF8V	14-03-2013		100,000					
168	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. A 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6A	30-06-2011	30-06-2008	99,500					
169	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. B 5 ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6B	30-06-2011	30-06-2008	100,000					
170	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5A	30-06-2013	30-06-2008	100,000					
171	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5B	30-06-2013	30-06-2008	100,000					
172	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014		100,000					
173	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014		100,000					
174	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014		100,000					
175		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014		100,000					
176		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014		100,000					
177	Hannibal Lease	EO HL 2008-I Fixe 5ans AP à 6,9% j. 12/05	HL81F	12-05-2013		100,000					
178		EO HL 2008-I Variable 5ans AP à TMM+1,65% j. 12/05	HL81V	12-05-2013		100,000					

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES DU MARCHE PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
179				MONOPRIX (da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	20,490				
180				SFBT (da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	7,630				
181				SFBT (da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	5,720				
182				SFBT (da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	13,350				
183				SFBT (da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	8,900	1,000	1,000		
184				SFBT (da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	1,270	1,310	1,310		
185				SFBT (da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	1,050				
186				TUNISAIR (da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	5,340				
187				TUNISAIR (da. 1/10. cp. 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,630				
188				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,580				
189				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,520				
190				TUNISAIR (da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,480				
191				TUNISAIR (da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,210				
192				ATTIJARI BANK (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	1,210				
193				ATTIJARI BANK (da. 1/25. cp. 39. 01/09/1997 - TJA39)	0,780				
194				BIAT (da. 4/60. cp. 32. 16/02/1998 - BIA32)	3,240				
195				BIAT (da. 1/24. cp. 36. 31/12/1999 - BIA36)	1,950	0,300	0,300		
196				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	2,450				
197				BH (da. 1/20. cp. 12. 15/09/1999 - BH12)	2,210				
198				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	1,700				
199				BH (da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	2,360				
200				Tunisie Leasing (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	3,600	0,310	0,310		
201				Tunisie Leasing (da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	13,660				
202				Tunisie Leasing (da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	9,110				
203				Tunisie Leasing (da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	6,510				
204				Tunisie Leasing (da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	4,790				
205				Tunisie Leasing (da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,570				
206				Tunisie Leasing (da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,530				
207				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	20,380				
208				BT (da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	65,850				
209				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	27,440				
210				BT (da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	61,550	51,110	51,110		
211				Air Liquide Tunisie (da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	131,200				
212				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	74,970				
213				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	64,260				
214				Air Liquide Tunisie (da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	42,840				
215				Air Liquide Tunisie (da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	30,540				
216				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	22,980				
217				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	22,200				
218				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 03/09/2007 - ALQ07)	19,960				
219				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	11,940				
220				UBCI (da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	21,160				
221				PBHT (da. 3/100. cp. 2. 01/06/1996 - PALDA)	0,140				
222	10	0,900	16-08-1999	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia (ADP)	3,500				
223	5			ASTREE (NG j 01-07-2008 - ASNG8)	58,000				B
224				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	3,570				
225				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	3,070				
226				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	1,340				
227				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	1,500				
228				AMEN BANK (da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	2,390	2,220	2,220		
229				ATB (da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	1,170				
230				UIB (ds. 35/53. du 29/08/2008 au 19/09/2008 UIDS8)	1,520				
231				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	6,630				
232				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	6,020				
233				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	5,250				
234				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	6,470				
235				SIMPAR (da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	4,230				
236	5			SIMPAR (NG j 01-07-2008 - SING8)	25,380				B
237				CIL (da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	6,180				
238				ATL (da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,930				
239				ATL (ds. 1/2. du 29/08/2008 au 29/09/2008 ATDS8)	1,320	10,000	10,000		
240	1			ATL (NG j 01-01-2009 - ATNG8)	4,370				
241				STIP (da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,250				
442				SMG (da. 1/2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	23,400				
243				SOTETEL (da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	5,980				
244				SOTETEL (da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	5,630	0,020	0,020		
245				SOTETEL (da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	4,270				B
246				SOTETEL (da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	1,750				
247				SOTETEL (da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,720				
248				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	1,340				
249				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	1,240				
250				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	2,460				
251				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	7,010				
252				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	1,550				
253				SIAME (da. 1/10. cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,300				
254				SIAME (da. 1/8. cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,330				
255				SIAME (da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	0,090				
256				ATTIJARI LEASING (Action Rompue - TJLR)	7,330				B
257				STEQ (da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	6,120				7,120
258				ELECTROSTAR (da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	1,700				
259				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	2,090				
260				SOTRAPIL (da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL3)	1,500				
261				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,660				
262				SOMOCER (da. 1/10. 21/07/2008 - SOMC8)	0,430	0,410	0,410		
263				GIF FILTER SA (da. 1/10. 03/06/2008 - GIF08)	0,340				
264				ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,720				
265				SITS (da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,260				
266				ADWYA (da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	0,810	0,220	0,220		
267				TPR (da. 1/149. 20/06/2008 - TPR08)	0,500	0,550	0,550		
268				SOPAT (da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,420				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

MARCHE HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
269	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	3,500				
270	10	0,600	20-09-2007	SITEX - Société Industrielle des Textiles	8,810	8,810	8,810		
271	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	16,000			B	15,520
272	5	0,700	24-04-2008	SALIM - Société d'Assurances SALIM	5,090				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

COTATION ELECTRONIQUE

MARCHE HORS - COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
273				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,430				
274				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,110				
275				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,080				
276				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,080				
277				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,150			B	
278				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	0,390				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = MARCHE OBLIGATAIRE

VALEURS		DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
EMPRUNTS						
SOCIETE DJERBA AGHIR	E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTE 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04	31-03-2010	31-03-2008			
	E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTKD 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04	31-03-2010	31-03-2008			
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2008			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2008			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2008			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2008			
SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE - PENELOPE	E. O. PENELOPE 2001 Gar. BTE 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 01/11	31-10-2008	31-10-2007			

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
DROITS D'ATTRIBUTION									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - BANQUE NATIONALE AGRICOLE	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				6.510				
33	1/4	01-01-86			3.906				
41	1/11	01-10-91			0.980				
45	1/20	15-02-94			0.510				
49	1/30	02-05-95			0.330				
29	3/50	03-08-92		BS - BANQUE DU SUD	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - BANQUE DE TUNISIE	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			9.000				
141	1/10	19-08-05			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		TUNISIE LEASING	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		AIR LIQUIDE TUNISIE	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - BANQUE DE L'HABITAT	1.290				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
TRANSACTIONS REALISEES									
Les Assurances BIAT EX : ATIG	100	110.011	02-05-2005	100.000	100.000	5	FPG	07-09-2008	29-08-2008
Groupe des Assurances de Tunisie - GAT	10	10.000	11-07-2008	10.000	10.000	1 000	CGF	31-08-2008	29-08-2008
Sté Tunisienne d'Assurances Vie et de Capitalisation AMINA	100	110.000	11-07-2008	110.000	110.000	60	CGF	31-08-2008	29-08-2008
Sté Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA	10	404.000	08-08-2008	404.000	404.000	6 250	MAXULA	31-08-2008	29-08-2008
TRANSACTIONS PROGRAMMEES									
OFFRES AVEC CONTREPARTIE									
Arab Banking Corporation Tunisie	10			10.000		100	BNAC	30-09-2008	05-09-2008

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

RAPPEL DE L'HORAIRE DE COTATION
PUBLIE PAR L'AVIS N°2008-7

ANNEXE AU MANUEL DE NEGOCIATION

HORAIRE D'HIVER

Marché	Mode de Cotation/ Groupe	Horaires de négociation				Seuils		
		Pré-ouverture	Négociation	Fixing de clôture	Négociation au dernier cours	Seuils statiques	En cas de réservation	Maximum
Marché Principal des titres de capital	Continu/ G11	09h00	10h00-14h00	14h05	14h05 - 14h10	3%	4,5%	6,09%
	Fixing/ G12	09h00	10h00 / 11h30 / 13h00	-	13h00 - 13h05			
Marché Alternatif des titres de capital	Continu /G51	09h00	10h00-14h00	14h05	14h05 - 14h10	3%	4,5%	6,09%
	Fixing /G52	09h00	10h00 / 11h30 / 13h00	-	13h00 - 13h05			
Marché obligataire	Continu /G21	09h00	10h00 -14h00	-	-	3%	4,5%	4,5%
	Fixing /G22	09h00	10h00 / 11h30 / 13h00	-	-			
Marché des FCC	Continu /G71	09h00	10h00-14h00	-	-	3%	4,5%	4,5%
	Fixing /G72	09h00	10h00 / 11h30 / 13h00	-	-			
Hors cote -Titres de capital	Fixing /G13	09h00	10h00 / 11h30 / 13h00	-	-	3%	4,5%	6,09%
Lignes secondaires sur le NSC	Fixing /G32 & G33	09h00	13h30	-	-	**	-	**

HORAIRE DE L'ETE ET DE RAMADAN

Marché	Mode de Cotation/ Groupe	Horaires de négociation				Seuils		
		Pré-ouverture	Négociation	Fixing de clôture	Négociation au dernier cours	Seuils statiques	En cas de réservation	Maximum
Marché Principal des titres de capital	Continu/ G11	08h30	09h30 -12h00	12h05	12h05 - 12h10	3%	4,5%	6,09%
	Fixing/ G12	08h30	10h00 / 11h30	-	11h30 - 11h35			
Marché Alternatif des titres de capital	Continu /G51	08h30	09h30 -12h00	12h05	12h05 - 12h10	3%	4,5%	6,09%
	Fixing /G52	08h30	10h00 / 11h30	-	11h30 - 11h35			
Marché obligataire	Continu /G21	08h30	09h30 -12h00	-	-	3%	4,5%	4,5%
	Fixing /G22	08h30	10h00 / 11h30	-	-			
Marché des FCC	Continu /G71	08h30	09h30 -12h00	-	-	3%	4,5%	4,5%
	Fixing /G72	08h30	10h00 / 11h30	-	-			
Hors cote -Titres de capital	Fixing /G13	08h30	10h00 / 11h30	-	-	3%	4,5%	6,09%
Lignes secondaires sur le NSC	Fixing /G32 & G33	08h30	11h45	-	-	**	-	**

**** Marge de fluctuation des lignes secondaires :**

- Pour les droits d'attribution, les seuils de 15% sont appliqués uniquement pour leur 1^{ère} année de cotation (date de détachement du droit + 365 jours). Les seuils sont libres pour les droits d'attribution à partir de l'expiration de la 1^{ère} année.
- Les seuils sont libres pour les droits de souscription durant la période de leur négociation.
- Pour les actions nouvelles non encore assimilées, les seuils autorisés pour chaque ligne de cotation suivent la ligne principale.

RAPPEL DE L'HORAIRE DE DECLARATION DES TRANSACTIONS DE BLOC
PUBLIE PAR L'AVIS N°2008-8

Les transactions de bloc sont déclarées et réalisées à l'issue de la clôture de la séance de négociation **entre 14h10 et 14h30**. Elles sont déclarées pendant l'horaire de l'Eté et de Ramadan **entre 12h10 et 12h30**.

AVIS DES SOCIETES

ARAB TUNISIAN LEASE - ATL - AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ARAB TUNISIAN LEASE –ATL-, réunie le 21 mai 2008, a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de 7 MD pour le porter de 10MD à 17MD en deux opérations simultanées et a autorisé le conseil d'administration pour fixer les caractéristiques de cette augmentation et pour en constater la réalisation. Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration du 14/07/2008 a fixé le prix d'émission des actions nouvelles à 2 DT, leur date de jouissance au 01/01/2009 et a délégué au président directeur général le pouvoir de procéder à toutes les formalités légales pour la réalisation de ladite augmentation.

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 7 MD répartis comme suit :

- 2 MDT par incorporation de réserves et par émission de 2 000 000 actions nouvelles gratuites.

- 5 MDT par souscription en numéraire et par émission de 5 000 000 actions nouvelles

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites :

♦ **Montant** : Le capital social sera augmenté par l'incorporation de 2 MDT, à prélever sur les réserves de la société, et la création de 2.000.000 actions nouvelles à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite contre cinq (5) actions anciennes.

♦ **Droit d'attribution** : Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en bourse. **L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du 29/08/2008.**

Augmentation de capital par souscription en numéraire :

Conjointement à l'émission d'actions par incorporation de réserves, le capital social sera augmenté de 5 MDT par la création de 5.000.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire.

♦ Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 2 DT, soit 1DT de valeur nominale et 1DT de prime d'émission. Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

♦ Droit préférentiel de souscription :

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscriptions en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : A raison d'une (1) action nouvelle pour deux (2) actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. ATL ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires des droits de souscription pourront en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent.

Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement absorbées par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles. Les actions non souscrites à titre irréductible seront réparties entre les demandeurs de souscription aux actions à titre réductible proportionnellement aux droits de souscription exercés lors de la souscription à titre irréductible et dans la limite de leurs demandes.

♦ Période de souscription :

La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, **tant à titre irréductible que réductible et ce, du 29/08/2008 au 29/09/2008 inclus***.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les actions nouvelles gratuites (2.000.000 actions) et les actions nouvelles souscrites (5.000.000 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du 01/01/2009.

Cotation en Bourse :

♦ Cotation en Bourse des actions anciennes :

Les 10.000.000 actions anciennes composant le capital actuel de l'ATL admises au Marché Principal de la Cote de la Bourse (Mnémonique : ATL ; Code ISIN: TN000 4700100) seront négociées à partir du 29/08/2008, droits de souscription et droits d'attribution détachés.

♦ Cotation en Bourse des actions nouvelles gratuites :

Les 2.000.000 actions nouvelles gratuites (Mnémonique : ATNG8 ; Code ISIN: TN000 4700282) seront négociables en Bourse à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le 29/08/2008, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2008, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

♦ Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 5.000.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire (Mnémonique : ATNS8 ; Code ISIN: TN000 4700290) seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2008, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

♦ Cotation en Bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en Bourse des droits d'attribution (Mnémonique : ATL08 ; Code ISIN: TN0004700266) commenceront le 29/08/2008.

Les négociations en Bourse des droits de souscription (Mnémonique : ATDS8 ; Code ISIN: TN0004700274) auront lieu du 29/08/2008 au 29/09/2008 inclus*. Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Prise en charge par le STICODEVAM :

La STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse à partir du 29/08/2008.

Un document de référence, enregistré par le CMF sous le numéro 08 - 002 en date du 18 juillet 2008 et une note d'opération relative à l'augmentation du capital de l'ARAB TUNISIAN LEASE, visée par le CMF sous le numéro 08 - 0620 du 14 août 2008, sont accessibles sur le site web du CMF : www.cmf.org.tn

* Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 29/09/2008 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

La société Air Liquide Tunisie porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son assemblée générale extraordinaire – AGE- du 13 juin 2008 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter **de 18 502 975 dinars à 20 185 050 dinars** par incorporation de réserves d'un montant de 1 682 075 dinars et la création **de 67 283 actions nouvelles gratuites** de nominal 25 dinars chacune.

Les actions nouvelles gratuites seront attribuées aux détenteurs des 740 119 actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits d'attribution en Bourse **à raison d'une (01) action nouvelle gratuite pour onze (11) actions anciennes détenues et ce à partir du 3 septembre 2008.**

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Conformément à la décision de l'AGE tenue le 13 juin 2008, la société Air Liquide Tunisie procédera à l'acquisition et l'annulation de 06 droits d'attribution, et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits d'attribution sus mentionnée.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2008.**

Cotation en Bourse

Les actions anciennes Air Liquide Tunisie seront négociables en Bourse, droit d'attribution (Mnémonique : ALQ08 ; Code ISIN: TN0002300457) détaché à partir du **03 septembre 2008.**

Les actions nouvelles gratuites, directement assimilées aux actions anciennes, ainsi que les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **03 septembre 2008.**

Admission en Bourse

A partir du **03 septembre 2008**, le capital admis sera composé de 807 402 actions de nominal 25 dinars chacune.

Prise en charge par le STICODEVAM :

La STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse à partir du **03 septembre 2008.**

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -

La société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son assemblée générale extraordinaire – AGE- du 30 juillet 2008 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de **81 124 450 dinars à 97 349 340 dinars** par incorporation de réserves d'un montant de **16 224 890 dinars** et la création de **16 224 890 actions nouvelles gratuites** de nominal un (1) dinar chacune.

Les actions nouvelles gratuites seront attribuées aux détenteurs des **81 124 450 actions** composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits d'attribution en Bourse à **raison d'une (01) action nouvelle gratuite pour cinq (5) actions anciennes détenues** et ce à partir du **1^{er} septembre 2008**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} juillet 2008**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes TUNISAIR seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché à partir du **1^{er} septembre 2008**.

Les actions nouvelles gratuites ainsi que les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **1^{er} septembre 2008**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables séparément des actions anciennes jusqu'à la date de paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2008, date à partir de laquelle ces actions seront assimilées aux actions anciennes.

Prise en charge par le STICODEVAM :

La STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse à partir du **1^{er} septembre 2008**.

UNION INTERNATIONALE DES BANQUES - UIB - AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Union Internationale de Banques tenue le 09/08/2008 a décidé dans sa 1^{ère} et 2^{ème} résolution d'augmenter le capital social de la Banque de 90 millions de dinars en numéraire pour le porter de 106 à 196 millions de dinars par l'émission de 7.000.000 d'actions nouvelles et de 2.000.000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 dinars chacun à émettre au pair et à libérer intégralement lors de la souscription.

Cette augmentation de capital sera réalisée en deux opérations successives comme suit :

– Emission de 7 000 000 d'actions nouvelles à souscrire en numéraire pour porter le capital social de 106 000 000 dinars à 176 000 000 dinars. Ces actions seront émises au pair et le droit à y souscrire sera réservé aux anciens actionnaires à concurrence de 35 actions nouvelles pour 53 actions anciennes.

– Emission de 2 000 000 certificats d'investissement de nominal 10 dinars à souscrire en numéraire pour porter le capital social de 176 000 000 dinars à 196 000 000 dinars. Ces certificats d'investissement seront émis à 10 dinars le certificat et réservés au groupe Société Générale. Les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription aux certificats d'investissement au profit du groupe Société Générale. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation de capital par émission de certificats d'investissement. Corrélativement à l'émission de certificats d'investissement, 2000 000 de certificats de droit de vote seront créés et attribués aux actionnaires détenteurs des 17600 000 actions, à raison de 5 certificats de droit de vote pour 44 actions.

Le Conseil d'Administration réuni le 09/08/2008 a décidé, l'ouverture des souscriptions à l'augmentation de capital tant à titre irréductible qu'à titre réductible du 29/08/2008 au 12/09/2008.

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 90 millions de dinars réparti comme suit :

– 70 millions de dinars par souscription en numéraire et émission de 7 000 000 actions nouvelles de nominal 10 dinars.

– 20 millions de dinars par souscription en numéraire et émission de 2 000 000 certificats d'investissement de nominal 10 dinars, réservés au groupe Société Générale.

Toutes les actions et tous les certificats d'investissement à émettre seront nominatifs et de catégorie ordinaire.

Emission en numéraire d'actions nouvelles:

▪ Montant :

Le capital social sera augmenté de 70 millions de dinars par la création de 7 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire.

▪ Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au pair, soit 10 dinars l'action. Le prix d'émission est à libérer en totalité à la souscription.

▪ Droit préférentiel de souscription :

La souscription aux 7.000.000 d'actions nouvelles sera réservée aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

A titre irréductible :

A raison de (35) actions nouvelles pour (53) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. L'Union Internationale de Banques ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

A titre réductible :

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été absorbées par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

▪ Période de souscription :

La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible, à raison de trente cinq (35) actions nouvelles pour cinquante trois (53) actions anciennes et ce, du 29/08/2008 au 12/09/2008 inclus. Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance du 12/09/2008 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

▪ Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les 7.000.000 actions nouvelles émises porteront jouissance en dividendes à partir du 01/01/2008.

▪ Modalités et délais de délivrance des titres :

Le souscripteur aux actions nouvelles émises recevra du service « Back Office titres » de l'UIB, teneur de comptes des titres de capital de l'Union Internationale de Banques, un certificat et ce, dès la clôture de la souscription.

▪ Mode de placement :

Les 7.000.000 actions nouvelles émises seront réservées aux anciens actionnaires et/ ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Emission en numéraire de certificats d'investissement réservés à un souscripteur dénommé :

▪ Montant :

Le capital social sera augmenté de 176 millions de dinars à 196 millions de dinars par l'émission de 2 000 000 certificats d'investissement à souscrire en numéraire et dont l'intégralité de la souscription sera réservée au groupe Société Générale.

▪ Prix d'émission :

Les certificats d'investissement de nominal 10 dinars à souscrire en numéraire seront émis à 10 dinars le certificat d'investissement. Le prix d'émission est à libérer en totalité à la souscription.

▪ Droit préférentiel de souscription :

En conséquence de la décision de réserver l'augmentation de capital par émission de certificats d'investissement au groupe Société Générale, les anciens actionnaires renoncent à leur droit préférentiel de souscription pour la totalité de cette augmentation de capital au profit du groupe Société Générale. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription.

AVIS DES SOCIETES

UNION INTERNATIONALE DES BANQUES - UIB - AUGMENTATION DE CAPITAL

(SUITE)

▪ Période de souscription :

La souscription aux certificats d'investissement émis en numéraire est réservée au groupe Société Générale et ce, après la réalisation de l'augmentation de capital par émission d'actions nouvelles en numéraire à une date qui sera annoncée ultérieurement sur le bulletin officiel du CMF et qui ne pourra dépasser le 28/11/2008.

▪ Droit préférentiel de souscription :

Les souscriptions aux certificats d'investissement seront reçues et les versements effectués, sans frais, auprès de l'Union Internationale de Banques.

En souscrivant, il devra être versé par certificat d'investissement souscrit le montant de 10 dinars représentant la valeur nominale du certificat d'investissement.

▪ Jouissance des certificats d'investissements souscrits :

Les 2 000 000 certificats d'investissement émis porteront jouissance à partir du 01/01/2008.

▪ Modalité et délais de délivrance des titres :

Le groupe Société Générale, souscripteur aux certificats d'investissement recevra du service « Back office Titres » de l'UIB, teneur de compte des titres de capital de l'Union Internationale de Banques un certificat d'investissement et ce, dès la clôture de la souscription aux certificats d'investissement.

▪ Mode de placement :

Les 2 000 000 certificats d'investissement émis seront réservés au groupe Société Générale.

Création de certificats de droits de vote :

Corrélativement à l'augmentation de capital par l'émission de 2 000 000 certificats d'investissement, 2 000 000 certificats de droits de vote seront créés et attribués aux actionnaires détenteurs des 17 600 000 actions à raison de 5 certificats de droits de vote pour 44 actions.

▪ Droit d'attribution :

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant de certificats de droit de vote conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en bourse.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir de la date de souscription aux certificats d'investissement.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises :**▪ Droits attachés aux actions offertes :**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

▪ Droits attachés aux certificats d'investissement offerts :

Chaque certificat d'investissement donne les mêmes droits pécuniaires attachés à l'action.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi

▪ Régimes de négociabilité:

Les actions sont librement négociables en Bourse.

▪ Régime fiscal applicable:

Les dividendes des actions et des certificats d'investissement sont exonérés d'impôt.

Marché des titres :

Les actions Union Internationale de Banques sont négociables sur le marché des titres de capital de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

▪ Cotation en bourse des actions anciennes:

Les 10.600.000 actions anciennes composant le capital actuel de l'Union Internationale de Banques inscrites sur le marché principal des titres de capital de la cote de la bourse, seront négociées à partir du 29/08/2008, droit de souscription détaché.

▪ Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites :

Les 7.000.000 actions nouvelles souscrites seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire et la publication de la notice conséquente au JORT, aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT et aux quotidiens de la place, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

▪ Cotation en bourse des droits de souscription :

Les négociations en bourse sur les droits de souscription auront lieu du 29/08/2008 au 12/09/2008 inclus.

▪ Négociabilité des droits d'attribution de certificats de droits de vote

Les négociations en bourse sur les droits d'attribution de certificats de droit de vote commenceront à partir de la date de souscription aux certificats d'investissement.

Un document de référence, enregistré par le CMF sous le numéro 08 - 0003 en date du 15 août 2008 et une note d'opération relative à l'augmentation du capital de l'Union Internationale des Banques, visée par le CMF sous le numéro 08 - 0622 du 15 août 2008, sont mis à la disposition du public, auprès de L'Union Internationale de Banques, 65 Avenue Habib Bourguiba -1000 Tunis, de

l'Intermédiaire International – Intermédiaire en bourse, 1 Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn, ainsi que sur le site de l'UIB www.uib.com.tn.